

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 9 novembre 2009****MAIRIE DE DIJON**

**Président** : M. REBSAMEN  
**Secrétaire** : M. BORDAT  
**Membres présents** : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVELLEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - Mme BIOT - Mme MARTIN - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme CHATILLON - M. BROCHERIEUX - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA  
**Membres excusés** : Mme DURNERIN (pouvoir M. LOUIS) - M. MEKHANTAR (pouvoir M. MAGLICA) - Mme KOENDERS (pouvoir M. MARTIN) - Mme BLETTYERY (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - Mme GAUTHIE (pouvoir Mme CHATILLON) - M. HELIE (pouvoir Mme VANDRIESSE)  
**Membres absents** :

**OBJET****DE LA DELIBERATION****Eco-PLU - Révision du Plan d'Occupation des Sols - Élaboration du Plan Local d'Urbanisme - Bilan de la concertation**

M. PRIBETICH, au nom de la commission de l'écologie urbaine élargie aux commissions de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, et des grands projets, expose :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 7 novembre 2005, le Conseil Municipal a engagé la révision générale du Plan d'Occupation des Sols de la Ville et a défini les modalités de la concertation avec le public prévue par l'article L. 300-2 du code de l'urbanisme.

Les différentes actions à mettre en oeuvre dans le cadre de la concertation ont ensuite été détaillées lors de la séance du Conseil Municipal du 3 novembre 2008.

Il est aujourd'hui proposé de dresser le bilan de cette dernière, qui s'est déroulée depuis la conférence de presse du 15 décembre 2008 annonçant son lancement, jusqu'au 9 octobre 2009.

La concertation a pris une place particulière dans la démarche d'élaboration du projet de Plan Local d'Urbanisme. En effet, l'ensemble des Dijonnais a été invité, tout au long de la procédure, à participer et à s'exprimer lors des différents temps proposés (réunions publiques, ateliers urbains, etc.) pour construire un projet partagé.

Les enfants ont été sollicités, à travers leurs représentants au conseil municipal d'enfants, et des collégiens ont eu l'occasion d'assister à une présentation de la démarche « écoPLU ».

Pour compléter ces actions, des professionnels et des acteurs institutionnels ont été associés lors d'ateliers urbains.

Le dossier joint à la délibération et qui est à la disposition de Mesdames et Messieurs les élus comporte :

- une synthèse des modalités de la concertation,
- une note de synthèse relative au bilan de la concertation,
- un récapitulatif et la présentation de l'ensemble des actions qui ont été conduites,
- un tableau de synthèse des observations, un tableau des réponses apportées ainsi que l'ensemble des contributions (bulletins, courriers, mails),
- une revue de presse et communication.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission de l'écologie urbaine élargie aux commissions de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, et des grands projets, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre acte de la concertation organisée selon les dispositions de l'article L. 300-2 du code de l'urbanisme dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la Ville.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Pour Extrait Conforme  
Le Maire,  
Pour le Maire, le Premier Adjoint,

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

17 NOV. 2009



Alain MILLOT

PUBLIÉ LE 17/11/09